



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Commune de Schaerbeek**  
Service Urbanisme et Environnement  
**Monsieur Frédéric Nimal**  
**Echevin**  
Place Colignon, 1  
B - 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le 19/01/2023

**N/Réf. : SBK20145\_702\_PU** **SCHAARBEEK. Place Colignon, 53 (arch. Xxx)**  
**Gest. : XX/XX** (=zone de protection de l'Hôtel communal de Schaerbeek et de  
**V/Réf. : 2022/556=050/053** l'ensemble d'immeubles avenue Marechal Foch, 7-9 / Inventaire)  
**Corr: Belabbes Amine** **PERMIS D'URBANISME : dans un immeuble comprenant 3 logements**  
**NOVA : 15/XFD/1839075** **mettre en conformité la réalisation de travaux structurels au rez-de-**  
**chaussée, la modification de la façade avant, démolir un auvent en façade**  
**arrière et modifier le nombre de logements (passer de 3 a 1)**

**Avis de la CRMS**

Monsieur l'Echevin,

En réponse à votre courrier du 21/12/2022, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 11/01/2023, concernant la demande sous rubrique.



Implantation © Brugis



Vue sur le bien © StreetView

Les travaux de rénovation intérieure consignés dans la demande de régularisation n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial.

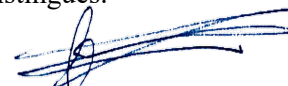
En revanche, la CRMS est défavorable à la mise en conformité des châssis en

PVC de la façade avant, dont ni le matériau, ni les divisions sont en phase avec l'intérêt architectural du bien et de son contexte patrimonial.

Elle estime par ailleurs que les panneaux photovoltaïques placés en toiture avant ont des incidences patrimoniales négatives sur les vues vers et depuis la maison communale classée. Selon la Commission, la bonne intégration de ce type d'installations mériteraient de faire l'objet d'une réflexion globale et un encadrement urbanistique destiné à préserver les paysages urbains aux alentours des biens protégés.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

p.o.   
**A. AUTENNE**  
Secrétaire

  
**C. FRISQUE**  
Président

c.c. : [cdegreef@urban.brussels](mailto:cdegreef@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [bnlemmens@urban.brussels](mailto:bnlemmens@urban.brussels) ; [tpetitjean@urban.brussels](mailto:tpetitjean@urban.brussels) ; [grobert@urban.brussels](mailto:grobert@urban.brussels) ; [urbanisme@1030.be](mailto:urbanisme@1030.be) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [urban\\_avis.advises@urban.brussels](mailto:urban_avis.advises@urban.brussels)

1/1